

CD 08

RIFSEEP: c'est pour le 1er juin !

#Rémunération #CD08



Le RIFSEEP Avant – Après la mobilisation



RIFSEEP

E
T
O
U
R

V
E
R
S

L
E
F
U
T
U
R

La réforme touche enfin au but et sera effective le 1^{er} juin pour 1320 agents.

Les 4 Organisations syndicales ont œuvré de concert pour faire aboutir un projet plus juste et plus équitable, malgré un cadrage contraint et une enveloppe réelle de 250 000€ pour valoriser les sujétions et le management.

En jetant un coup d'œil dans le retro, vous pourrez mesurer l'importance de votre mobilisation.



- 820 perdants (rattrapage de l'indemnité sur la durée)
- Un déclassement sur des fonctions inadaptées
- Une partie de l'indemnité liée à l'absentéisme (arrêt maladie)



- 1000 gagnants, notamment parmi les bas salaires (300 000€ pour la Catégorie C)
- 320 agents conservent leur régime indemnitaire actuel
- La reconnaissance financière de 8 sujétions accessibles au plus grand nombre

L'enveloppe globale dédiée au RIFSEEP (550 000€) reste cependant largement insuffisante pour reconnaître l'engagement la technicité et l'expertise de chacun des agents et permettre au département de devenir plus attractif.

Les OS resteront mobilisées au plan local pour défendre le pouvoir d'achat et au niveau